

La sélection des activités et des candidats est basée sur une analyse détaillée des demandes qui peuvent émaner d'individus, d'institutions ou dans certains cas, de ministères. Le Comité du programme ATCD a établi, à la demande de l'ACDI, des critères permettant de choisir entre les diverses activités proposées et les candidatures soumises. Ces critères mettent l'accent sur l'adéquation qui doit exister entre l'activité ou le stage demandé et le développement. Ils tiennent compte également de priorités qui doivent être établies parmi les besoins de divers pays et ils favorisent les projets destinés à la promotion de la femme.

Chaque activité, chaque stage, fait l'objet d'un ensemble d'évaluations, pendant et après son déroulement. Certaines d'entre elles constituent un mécanisme de régulation permettant de modifier, en cours de route, si nécessaire, le déroulement de l'activité ou du stage. D'autres sont des moyens de vérifier dans quelle mesure les objectifs pré-définis de l'activité ou du stage ont été atteints à court et à long terme. Les résultats de ces différentes évaluations influencent la sélection des nouvelles activités ou demandes de stages. Enfin, l'ACDI fera procéder à mi-chemin de ce programme quinquennal, à une évaluation externe afin de juger de sa pertinence et de ses performances

Premier volet : formation au Canada

Le premier volet du Programme d'assistance technique en communication pour le développement est la formation au Canada. Ce volet comporte quatre types d'activités ayant des objectifs propres et des conditions d'admission spécifiques.

Les stages "in cursu" sont des stages de groupe destinés aux finissants du CESTI et de l'ESSTI.

Les stages de perfectionnement sont des stages individuels de courte durée (6 à 12 semaines) destinés à des communicatrices et communicateurs professionnels ou à des agents(es) de développement.

Les stages de spécialisation sont des stages individuels de longue durée (9 à 12 mois) destinés à des communicatrices et communicateurs d'expérience à des responsables de projets de développement.

Les bourses d'études universitaires sont surtout destinées aux personnes qui s'orientent vers l'enseignement ou la recherche en communication.

Deuxième volet : échanges Sud-Sud

Le second volet du Programme d'assistance technique en communication pour le développement est constitué par les échanges Sud-Sud. Ce volet est destiné à favoriser les échanges entre les institutions et organismes africains de communication ou pour lesquels la communication constitue un support essentiel aux activités liées au développement.

Objectifs des échanges :

- Favoriser les relations entre des institutions de divers pays africains,
- Utiliser rationnellement à des fins de développement, les compétences dans le domaine de la communication existant en Afrique,
- Encourager des activités à caractère régional et renforcer le rôle des institutions à vocation régionale.

Troisième volet : assistance-conseil

Le troisième volet de l'ATCD est constitué par la fonction conseil; l'ACDI autorise l'IIC à mettre à la disposition d'institutions africaines un certain nombre de missions ponctuelles. Ces missions de courte durée (maximum de quelques semaines) sont effectuées par des spécialistes canadiens de la communication, tous de haut niveau.

L'Institut international de la communication est :

- un centre de formation et de perfectionnement en communication et nouvelles technologies,
- un organisme de coopération internationale en communication pour le développement,
- une structure de recherches, d'échanges et de publications axée sur l'apprentissage de la communication et de ses moyens technologiques.

L'Institut international de la communication est un organisme sans but lucratif, créé en 1975 avec l'aide de la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO et du Ministère de l'Éducation du Québec, sous l'impulsion de personnalités du monde de la communication et de l'éducation. Ses membres sont des praticiens et des théoriciens de la communication directement impliqués dans l'une ou l'autre de ses activités. Son équipe permanente comporte une vingtaine de personnes dont plus de la moitié sont des cadres et des professionnels d'expérience. ■

Institut international de la communication

451, rue St-Jean Montréal (Québec)
Canada, H2Y 2R5
Tél. : (1-514) 842-8787
Télex : 05-27321 Immédia : Inscm